

12

Amicale Laïque de Marsac-sur-Don

Une nouvelle dynamique après son assemblée générale !



L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque s'est tenue le 26 janvier dernier en présence de Gilles Couroussé représentant la mairie. Après l'exposé des bilans d'activités et financier, il a été procédé au renouvellement de son conseil d'administration qui passe de 9 à 11 membres. De nouveaux projets d'activités ont émergé des échanges entre les participants qui augurent d'un dynamisme renouvelé.



Le Conseil d'administration a ensuite renouvelé le bureau désormais composé d'Audrey Burgaud et Chloé Onillon Co-Présidentes, Marie Codoba-Philippot et Christian Le Caloch co-secrétaires et co-trésoriers Pierre Cachot et Franck Péron.

Les prochaines activités :

• Amicajeu

Nous nous retrouverons autour de jeux de société pour les petits et les grands le 8 juin à la salle municipale.

• Fête de l'école du Val du Don

La fête de l'école se déroulera le 15 Juin 2024 derrière la mairie. Ce sera l'occasion pour les enfants de restituer leurs activités sur les 4 éléments, thème de l'année scolaire et dans une ambiance garantie !

• Récupération de papiers

Reprise de l'activité « récupération de papier » à partir du 29 Mars prochain puis le 19 Avril et chaque dernier vendredi du mois (sauf Juillet et Août). Vous pouvez déposer vos papiers, triés (journaux d'un côté, papier glacé et autres de l'autre), en paquets ficelés, sur le parking de l'école du Val du Don de 16 h à 17 h 30. Il est également possible de déposer les paquets de papier à l'Épicerie du Don. Toute personne intéressée par cette activité peut prendre contact avec Christian Le Caloch au 0633327917

• Jus de pomme

Commande auprès de amicalelaiquemarsac@gmail.com

13

Apel St Léger



Après la 1^{ère} édition de notre marché de Noël du 15 décembre dernier, qui a rencontré un vif succès auprès des familles, de l'équipe éducative et de la population marsacaise, notre petite équipe de 9 bénévoles est d'autant plus motivée pour travailler sur les prochains projets à venir !

Cette année les jeux olympiques sont à l'honneur, ainsi nous nous sommes réunis à la salle des 3 Arches le **samedi soir 16 mars pour notre traditionnel repas de l'école**.

Les familles ont pu alors se rencontrer, apprendre à se connaître, créer du lien, et les enfants se retrouver dans une ambiance très conviviale et pleine de surprises... La soirée ponctuée de jeux, défis et autres énigmes sur le thème du sport fut un vrai moment de détente et de cohésion. Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents et à ceux qui nous ont épaulé à la préparation...

Cette année tous les bénéfices de nos opérations serviront à financer le voyage scolaire en classe de mer qui aura lieu du 15 avril au 17 avril ; tous les élèves des Petites Sections au CM2 iront donc à Préfaillies découvrir la côte, ses activités et les joies des sports nautiques.

Nous vous remercions donc tous par avance de votre implication de prêt ou de loin pour faire de toutes nos actions de véritables succès !

Le printemps pointe le bout de son nez et donc **l'heure de notre VIDE-GRENIER approche** : cette année il aura lieu le **dimanche 5 mai** sur le site de l'étang de la Roche. Comme tous les ans vous retrouverez sur place : bar, restauration et animation enfants, et bien sûr des exposants qu'on espère nombreux encore afin de faire de bonnes affaires !!!

Pour tous renseignements et inscriptions :

Contact : Mme Clavier Hélène 06.87.07.57.12

A noter également dans vos agendas, **la Kermesse de l'école qui aura lieu le dimanche 16 juin** sur le site de la mairie, cette année encore un défilé des enfants et chars est prévu dans les rues de Marsac ; ceci nous demande beaucoup de préparatifs et matériels, alors si l'envie vous en dit n'hésitez pas à nous contacter pour venir bricoler dans la bonne humeur avec nous...

D'AVANCE MERCI !

L'équipe de parents bénévoles de l'Apel

14



Reunion tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à 20h, à la Salle Municipale.

Si vous ou votre entourage avez besoin d'aide pour toutes addictions, n'hésitez pas à appeler ou venir aux réunions.

M. Roger COURCOUL
roger.courcou@orange.fr
07.70.52.59.15

Impression Responsable et Climatiquement Neutre

Mémento

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30
- Un samedi matin par mois (le deuxième) : 13 avril, 18 mai, 8 juin

Illiwap

illiwap

Comment être informé gratuitement sur l'actualité de notre commune ? Téléchargez **Illiwap** sur votre smartphone.

station.illiwap.com/fr/public/44091

- 3 défilés sur la commune :**
- 1 sous le porche dans le bourg
 - 1 salle des 3 Arches
 - 1 stade de foot

Télécharger l'application
www.stayingalive.org



15

FC Vay MARSAC

La 1^{ère} soirée du club du FCVM a eu lieu le samedi 17 février dernier à la salle des 3 Arches de Marsac. C'est une réussite pour cette première car l'évènement a réuni plus de 380 personnes en salle ! En repas, il y avait le choix entre bourguignon et choucroute de la mer.

En parallèle, nous avons distribué 250 repas à emporter.

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la préparation et le bon déroulement de cette soirée.

Pour la suite des événements :

- Match Nantes / Strasbourg le 16 mars à 17h, une sortie est prévue à la Beaujoire avec 35 enfants et 25 adultes,
- Tournoi du 1er mai pour les catégories U11 et U13 au stade Pierre Bréhier à Vay

Sportif :

Les conditions météorologiques actuelles ne permettent pas nos licenciés de pratiquer le football aussi souvent qu'ils le voudraient. En effet, plusieurs arrêts et reports de matchs ont eu lieu en ce début d'année 2024. Nous espérons que la météo du printemps sera plus clémente que celle de l'hiver actuel.

Formation :

Nous avons la volonté de former des dirigeants et des arbitres au sein de notre club afin de gagner en compétences et de toujours évoluer.



Des membres du CA lors de la soirée du 17 février



Equipe U13F

Si vous souhaitez rejoindre nos effectifs, contactez-nous par mail sur fcvaymarsac@gmail.com
Notre site internet : fcvaymarsac.com

16



Don qui Chante

Les membres de la chorale Don qui Chante ont le plaisir de vous inviter pour leur concert annuel, avec la participation de l'ensemble vocal Mosaïque de Rennes, le dimanche 9 juin 2024 après-midi dans l'église de Marsac.

donquichante@gmail.com

17

Mémento

Numéros utiles

MÉDECIN — D^{re} NURIT 02 40 87 58 17
CABINET INFIRMIERS 02 40 51 02 86

OSTÉOPATHE — M^{me} ERAUD Clémence 06 69 11 92 37
PHARMACIE 02 40 87 51 22

Numéros d'urgence

Centre anti-poison 02 41 48 21 21
Drogue info services 117
ENEDIS Dépannage 09 726 750 44
Urgence Gaz 0 800 47 33 33
Véolia Eau 09 693 235 29
N° vert Canicule Info 0 800 06 66 66
Point écoute jeunes 02 40 35 47 73
Point écoute parents 02 40 35 00 88
Sida info Service 0 800 840 800
Sécurité Sociale 36 46
SOS Urgences Mamans (garde temporaire) 02 40 73 90 30
Violences Conjugales 39 19

MARSAC-SUR-DON



02 40 87 54 77



info@mairie-marsacsurdon.fr



www.mairie-marsacsurdon.fr

Directeur de Publication : Hervé de Trogoff

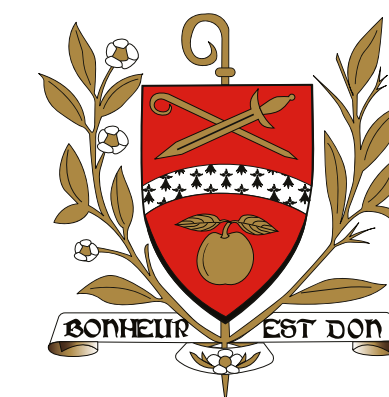
FLASH INFO MUNICIPAL

AVRIL - MAI - JUIN 2024 - N°07



Calendrier des manifestations

Mois	Date	Activité	Lieu
AVRIL	Samedi 13 avril	Repas à emporter	Préau de l'étang de la Roche
	Dimanche 14 avril	Compétition	Salle les 3 Arches
MAI	Dimanche 05 mai	Vide grenier	Etang de la Roche
	Dimanche 05 mai	Compétition	Salle les 3 Arches
	Mercredi 08 mai	Cérémonie du 08 mai	Monument aux morts et salle municipale
	Samedi 25 mai	Feu d'artifice	Salle les 3 Arches
JUN	Dimanche 26 mai	Rando VTT/pédestre/cyclo	Préau de l'étang de la Roche
	Dimanche 9 juin	Elections européennes	Salle les 3 Arches
	Dimanche 9 juin	Concert	Eglise
	Samedi 15 juin	Fête de l'école	Parc de la mairie
	Dimanche 16 juin	Kermesse	Parc de la mairie
	Samedi 29 juin	Fête de la musique	Bourg



Un nouveau site internet pour Marsac-sur-Don

www.mairie-marsacsurdon.fr



Merci aux agents communaux

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement tous les agents techniques et administratifs de la Mairie pour leur engagement et leur implication pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.



Loïc et Philippe, au service technique, pour le travail qu'ils accomplissent toute l'année dans l'entretien des bâtiments, des espaces verts communaux, des routes ; sachant qu'ils ont été fortement mobilisés lors de cette fin d'année 2023 (tempêtes, inondations).

Karine, notre Secrétaire générale des services pour son professionnalisme et sa disponibilité.

Marine et Sylvie, nos agents administratifs qui répondent à vos demandes et instruisent vos dossiers, pour leur accueil apprécié de tous, malgré un travail de plus en plus important et complexe.



Emmanuelle, notre ATSEM, qui prend soin de vos enfants.

Fabienne, notre agent d'entretien, dont le travail vous permet d'avoir à disposition une Mairie et des bâtiments communaux propres.

Tous sont mobilisés, au quotidien, pour l'intérêt général : n'hésitez donc pas, vous aussi, à les saluer et les remercier pour le dévouement dont ils font preuve, au cours de leurs missions de service public.



Incivilités

Nous constatons et déplorons une nouvelle fois des dégradations sur la commune.

Ces dernières ont été commises début mars, sur le site de l'étang de la Roche (jet de matériel de signalisation dans l'étang, destruction de la banquette du préau où des pétards ont été également utilisés, jet de boue sur l'auberge, dégradation des toilettes...).

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.



1

2

3

Élections européennes du 9 juin 2024

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du vote,
- Habiter en France,
- Jouir de ses droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine,
- Pour les élections européennes : être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (autre que la France).

Pour s'inscrire :

- En ligne : en se connectant sur France Connect ou sur service-public.fr

- En se présentant en Mairie : avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 3 mai 2024.

4

Divagation de chiens

Nous vous rappelons que tout chien est considéré en divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument de rappel.

La meilleure prévention, afin d'éviter un éventuel accident, est de s'assurer de la solidité de ses clôtures et de procéder à une surveillance régulière et attentive de son animal.

Toute capture par les services de la commune vous sera facturée 35 €, à cela s'ajoutent 16 € de frais de pension journalière.

Au plus tard 48H après la capture (sauf le vendredi : dans la journée même), les services de fourrière viendront récupérer votre animal et des frais vous seront facturés :

- Forfait fourrière : 97 € (+ au-delà du 8^{ème} jour : 16 € TTC par jour de présence)
- Identification puce électronique : 75 €
- Visite vétérinaire obligatoire

5

Dispositif Argent de Poche

Le dispositif se poursuit sur les vacances scolaires en fonction des besoins des services et s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans résidant sur la commune de Marsac-sur-Don.



Pour les vacances de printemps (22 avril au 26 avril) la Mairie a différentes missions à proposer, n'hésitez pas à vous inscrire !

Le dossier est à retirer sur le site internet de la Mairie dans la rubrique *Actualités*.

Conseil municipal des jeunes



Entre l'organisation :

- le 30 mars : de la balade éco-citoyenne le matin et de la chasse aux œufs l'après-midi.
- le feu d'artifice le 25 mai (dans la soirée, bien sûr !)
- leur réflexion sur le pumtrack

nos jeunes ont beaucoup de travail cette année et y mettent beaucoup de sérieux et de plaisir.

6

Une séquence d'observation obligatoire pour les élèves de seconde !

Du 17 au 28 juin 2024

Le ministère de l'Éducation Nationale a instauré pour tous les élèves de seconde en baccalauréat général et technologique, une séquence d'observation obligatoire d'une durée de deux semaines. Les entreprises, associations, collectivités, ont la possibilité de déposer depuis le 6 Mars leurs offres de stages sur la plateforme « 1 jeune, 1 solution », et les lycéens peuvent sélectionner l'offre qui les intéresse depuis le 25 Mars www.1jeune1solution.gouv.fr

Les entreprises de Marsac sur Don sont invitées à s'engager dans ce dispositif afin de permettre aux jeunes de trouver une offre de séquence d'observation de proximité. Pour plus de renseignement sur le déroulement de ce nouveau dispositif, consulter le site internet de l'Éducation Nationale : www.education.gouv.fr

7



8

CCAS :

Chèque énergie 2024

Il arrive à partir du 2 Avril !



Quand seront envoyés les chèques énergie ?

L'envoi sera effectué entre le 2 avril et 15 mai 2024 dans tous les foyers concernés par la mesure qui vise à aider les ménages les plus modestes face à la hausse des coûts liée à l'inflation, en l'occurrence aussi, aux factures d'électricité. Le montant du chèque énergie s'éleva entre 48 à 277 €.

Qui est concerné ?

Au total, ce sont quelque 5,6 millions de foyers qui vont percevoir le chèque énergie 2024. Pour en bénéficier, il faut avoir un revenu fiscal de référence par unité de consommation inférieur à 10 800 €.

Un simulateur pour tester votre éligibilité

Afin que les foyers puissent tester leur éligibilité au chèque énergie 2023, le gouvernement a mis à disposition un simulateur dédié sur le site <https://chequeenergie.gouv.fr/>, requiert le numéro fiscal, inscrit sur le dernier avis d'impôt.

Nombre de personnes dans le foyer	Revenu fiscal inférieur à 5 600 €	Revenu fiscal entre 5 600 et 6 999 €	Revenu fiscal entre 6 700 et 7 700 €	Revenu fiscal entre 7 700 et 10 800 €
1 personne	194 €	146 €	98 €	48 €
2 personnes	240 €	176 €	113 €	63 €
3 personnes ou plus	277 €	202 €	126 €	76 €

En cas de non-réception du chèque énergie

Si vous considérez être éligible au dispositif chèque énergie et que vous ne l'avez pas reçu, il est nécessaire de contacter la CAF.

9

Accueil Périscolaire Des nouvelles de la Cabane !

Après 10 années passées en tant que directeur de l'accueil périscolaire, Gwenaél JOSSET a quitté ses fonctions pour de nouvelles aventures.

Afin de le remercier, de nombreuses familles étaient présentes, avec l'équipe d'animatrices et les membres de l'association (anciens et actuels), pour une fête de départ surprise. Ce moment convivial, avec la réalisation d'un flashmob par les enfants, fut l'occasion de saluer tout l'investissement de Gwen sur ses différentes missions. Nous tenions encore à lui adresser nos remerciements pour son implication.

Gwen passe le relais à une nouvelle directrice, Nathalie TESSÉ, arrivée sur son poste en début d'année. Bienvenue et belle route à elle au sein de la Cabane !



Gwen et Nathalie, entourés d'une équipe au top : Léo, Manuella, Laurence, Corinne et Camille.

10

Association Humanitaire et Culturelle Marsacaise

Après une 1^{ère} édition 2023 de la fête de la musique à Marsac « Quand la musique est Don » très appréciée par la population, l'Association Humanitaire et Culturelle Marsacaise vous propose une nouvelle manifestation le 29 juin prochain à partir de 19h place de l'église.

Un programme très diversifié viendra de nouveau animer notre bourg : musique bretonne, rock, jazz, country, langage des signes, ... Venez découvrir et applaudir des amateurs plein de talents :

- Bagad Ar Plunv Paun
- Babysa Langage des Signes
- Robin Michelle
- Les Filf Rock
- Chat Electricque
- Les LABS
- Sophie Rousseau

aucun doute il y en aura pour votre goût !

Venez partager avec nous un moment de détente en famille et entre amis

Restauration et buvette sur place.

Un grand merci à l'Association des « Caisses à Savon Marsacaises » !

Les membres de l'AHCM ont été très touchés par le don de 800€ fait par l'association des Caisses à Savon suite à leur manifestation de septembre dernier. Nous tenons à remercier l'ensemble des membres de l'association CSM pour ce geste ! Cette somme conséquente permettra de venir en aide à une famille du secteur touchée par le handicap.



11

